

Venez découvrir à vélo et à votre rythme le Vaucluse. Ce département au riche patrimoine historique, vous séduira par sa diversité de ses paysages .



Sous le ciel lumineux ( 300 jours de soleil par an ) vous sillonnerez ces routes , accompagné par le chant des cigales en été, et la senteur de la lavande et autres herbes aromatiques.



Ne craignez pas de monter le Mont Ventoux, son ascension s'effectue par sa partie la plus facile. Vous ne le regretterez pas, lorsque arrivé au sommet à près de 2 000 m, vous pourrez admirer un panorama magnifique.



## FAITES VOUS PLAISIR

Tonifiez votre TOUR DU VAUCLUSE en choisissant l'option Mont Ventoux.

### Option Brantes

Distance totale : 293 km

Dénivelé : 3 060 m – **openrunner n° 20180860**

### Option Le Mont Ventoux

Distance totale 312 km

Dénivelé : 3 818 m – **openrunner n° 20180916**

Délai maximum : aucun

Label National N° 187/03



Bienvenue en Vaucluse

## LE TOUR du VAUCLUSE

Une randonnée permanente proposée par

L' UNION SPORTIVE PONTETIENNE  
AMICALE CYCLOTOURISME

Responsable de cette randonnée

**Christian FAVIER**  
40 chemin des combes  
84140 MONTFAVET  
06 71 72 84 87



192 chemin du Rocan  
84200 CARPENTRAS

Departement84-presidence@ffvelo.fr

<http://uspcyclo.com>

E-MAIL: [upcyclo-lepontet84orange.fr](mailto:upcyclo-lepontet84orange.fr)

## Les randonnées permanentes FFCT

Au nombre de 450, les randonnées permanentes ont des itinéraires de distances variables à parcourir à tout moment. Une formule idéale pour le tourisme. Retrouver toutes les randonnées permanentes sur le site :

<http://veloenfrance.fr/randonnees-permanentes>

### Règlement de cette randonnée

La randonnée permanente « Tour du Vaucluse » est ouverte à tous ( licenciés ou non, français et étrangers ). Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, représentant légal ou éducateur qualifié. Le montant de l'inscription est de 6 euros pour les licenciés FFCT et 9 euros pour les non licenciés FFCT. Les participants sont considérés comme en promenade et doivent se conformer au code de la route. Ils sont seuls responsables de leur comportement. Ils devront posséder une assurance personnelle. Le port du casque est vivement conseillé.

**Contrôle** : par tampon du commerce ou photo du vélo devant un panneau de la localité. La date de départ doit se situer entre le 15 mai et 15 octobre. Aucun délai n'est imposé.

Le sens du parcours, le nombre et les lieux de contrôle, les sites BCN-BPF, les distances totales et dénivelées sont ceux mentionnés dans les documents.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

1 bulletin par personne – si besoin, le photocopier ou le télécharger à partir du site du Codep84-FFCT  
A renvoyer accompagné des droits d'inscription au responsable de cette randonnée.

Nom /Prénom : - - - - -

Adresse : - - - - -

Code postal : - - - - -

Commune : - - - - -

Téléphone : - - - - -

e-mail : - - - - -

N° et nom du club : - - - - -

N° licence de l'année : - - - - -

- 6 euros d'inscription (*licencié FFCT*)  
 9 euros d'inscription (*non licencié FFCT*).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans sa totalité.

Date et signature (obligatoire).

*Ne pas oublier de joindre le chèque ainsi que la photocopie de la licence FFCT.*

*Merci.*